

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

18<sup>ème</sup> année - N° 3174 - Vendredi 08 Juin 2018 - Prix : 200 Fc

## INCENDIE À LA CENI

# Le gouvernement n'écarte aucune piste



Dégâts matériels de l'incendie à la CENI

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### Le député Issa Soulé réfute l'accusation de détournement

LIRE PAGE 3

## POLITIQUE

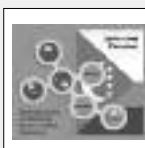
### L'opposition appelle à une nouvelle marche pacifique ce vendredi

LIRE PAGE 2

Moroni le 07 juin 2018

## COMMUNIQUE

### “La Foire des Femmes Entrepreneures” La Foire du Ramadan 4<sup>ème</sup> édition



La Plateforme Entreprendre au Féminin Comores (EFOICOM) organise les 12 et 13 juin 2018 «La Foire des Femmes Entrepreneures» à destination du grand public au Foyer des Femmes de Moroni.

La Foire du Ramadan est, depuis 2015, devenue un événement annuel qui a lieu environ une semaine avant la Ide El Fitr. Elle est organisée par la plateforme EFOICOM afin d'offrir l'opportunité aux femmes d'exposer et vendre leur produits et services.

Pendant deux jours, divers produits sont en exposition-vente dans une trentaine de stands, dans une dynamique conviviale et festive. De 10h à 23h, le public est invité à découvrir et à acheter des produits cosmétiques, habillement, décoration d'intérieur, les épices des Comores, des biscuits, gâteaux comoriens, etc.

Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, une braderie est aussi au programme, avec des produits à des prix symboliques. Enfin, une tombola sera organisée pendant la Foire, avec de nombreux lots composés de produits des membres de la Plateforme, et de nos sponsors (billet d'avion, une nuitée au Golden Tulip).

Cette activité est un événement national incontournable qui aura lieu simultanément à Ngazidja, Ndouzani et Mohéli.

Contact : 332 63 77 – 349 55 55  
efoicom2012@gmail.com

## POLITIQUE

# L'opposition appelle à une nouvelle marche pacifique ce vendredi

*Les députés Ali Mhadji, Tocha Djohar et le conseiller, Elfasse Mohamed appellent encore à une marche pacifique aujourd'hui vendredi, après la prière. Tous affirment que ces marches se poursuivront jusqu'à ce que le chef de l'Etat revienne sur sa décision de transférer temporairement les compétences de la Cour constitutionnelle à la cour suprême.*

**L**es députés Ali Mhadji et Tocha Djohar, accompagnés d'Elfasse Mohamed, Conseiller de l'île autonome de Mohéli, appellent pour la énième fois à une marche de protestation aujourd'hui, vendredi. Devant la presse nationale, ces trois élus annoncent que cette fois-ci, les manifestations auront plus d'impact. « Nous appelons les gens à manifester, sur l'ensemble du territoire, même à Mayotte, pour protester contre les actes anticonstitutionnels d'Azali », a déclaré Tocha Djohar, député d'Itsandra sud.

« Même les quartiers doivent se mobiliser ! ». L'objectif est de montrer au monde que « la population désavoue le gouvernement d'Azali », a précisé Ali Mhadji, député de Hambou. Un projet qui n'est pas



vain à les entendre. Pour preuve diront-ils, l'arrivée bientôt sur le sol comorien, d'émissaires des Nations unies et de l'Union africaine. Dans sa conférence, « le collectif des 45 élus de la Nation », représentés par les députés Tocha Djohar et Ali Mhadji, assure que l'arrivée de ces

délégations est une étape importante parce que les représentants de ces organisations internationales « vont pouvoir toucher du doigt, la situation de répression et de privation des libertés que le pays traverse ces derniers temps ».

A ce sujet, le député de

Hambou, Ali Mhadji annonce qu'il va profiter de l'arrivée de ces émissaires pour dénoncer « l'intervention musclée opérée par les forces de l'ordre pour disperser les manifestants vendredi dernier ». Selon le député, cet usage de la force pour priver les citoyens de leur droit de

manifester prouve que le pays « vit les heures noires » de son histoire.

« Le droit de manifester est une des libertés garanties par la Constitution et nous ne comprenons pas que des militaires qui sont payés par l'argent des contribuables nous en privent. Nous vivons dans un d'Etat de droit, un pays dont les lois protègent les droits des citoyens. Ces répressions constatées ces derniers temps sont contraires à ces valeurs et nous exigeons des militaires qu'ils fassent respecter ces droits et donnent la possibilité à tous les citoyens d'en jouir pleinement ». « Nous demandons seulement le respect de tous les droits garantis par la Constitution », a conclu Elfasse Mohamed.

A noter que le secrétaire général du parti Juwa, Ahmed Hassane Elbarwane est toujours maintenu en détention après sa participation à la tête de la manifestation de vendredi dernier dans la capitale. Son jugement qui était devrait être rendu hier jeudi, a été repoussé encore au lundi 11 juin prochain. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Ibnou M. Abdou

## IL VA Y AVOIR DU MONDE CHEZ VOUS

— JUSQU'AU 30 JUIN —  
**INSTALLATION  
OFFERTE\***

\*Offre valable aux Comores du 13/05 jusqu'au 30/06/18 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Décodeur satellite à 4 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Installation de la parabole offerte au lieu de 5 000KMF. Voir conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

**LES OFFRES  
CANAL+**

## INCENDIE À LA CENI

## Le gouvernement n'écarte aucune piste

*Un incendie s'est déclaré tard dans la nuit de mercredi au siège de la Ceni qui se situe dans le quartier Coulée de lave à la sortie nord de la capitale. Un incendie qui a provoqué d'importants dégâts matériels. Le ministre de la justice promet une main forte contre les auteurs, s'il s'avère que l'acte est d'origine criminelle.*

Il était aux environs de minuit lorsque le feu s'est déclaré au siège de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Les deux voitures garées sur le par-

king du rez-de-chaussée ne sont qu'un amas de fers. Une partie du bâtiment consumé par le feu, ce qui témoigne la violence du feu. Les autorités se sont rendues sur place pour un état des lieux. Dans la foulée, le ministre de la justice, assurant l'intérim de son collègue de l'intérieur « a réuni une cellule de crise autour des acteurs électoraux et sécuritaires pour faire l'état de la situation et évaluer les premières mesures à prendre », lit-on dans un communiqué de presse du ministère de l'intérieur.

« Nous n'avons pas tardé à se

rendre sur place pour constater l'étendue des dégâts. Mais ce sont les enquêteurs qui détermineront l'origine de l'incendie. Mais s'il s'avère qu'il est d'origine criminelle, nous condamnons avec la grande fermeté cet acte barbare contre une institution démocratique du pays et qui intervient en plein lancement du processus référendaire », a-t-il déclaré dans un point de presse tenu hier jeudi. A l'en croire, aucune piste n'est écartée sur l'origine de l'incendie. Il tente toutefois de faire le rapprochement entre l'incendie et les appels aux manifestations de

l'opposition.

D'après-lui, le parquet de la République a été saisi « le gouvernement exhorte la justice de faire son travail pour déterminer les causes de l'incendie afin de pouvoir renforcer les mesures préventives ou sanctionner les coupables s'il s'agit d'un incendie d'origine criminelle ». Moussa Mahoma qui assure que l'incendie n'aurait aucun impact sur le referendum du 30 juillet prochain. « Le processus électoral se poursuivra suivant le calendrier arrêté. Chacun est libre de s'exprimer dans les urnes par un oui ou un

non. Nous mettons, par ailleurs en garde contre toute tentative susceptible de déstabilisation ».

Ces derniers temps le pays est confronté à ce phénomène d'incendie dont l'origine reste inconnue du moins pour le grand public. Notamment la voiture de fonction du commissaire général au plan, et celui du vice-président de l'assemblée nationale. Et derniers incendies en date, celui de la Trésorerie générale et de la Banque de développement des Comores (Bdc).

Maoulida Mbaé

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Le député Issa Soulé réfute l'accusation de détournement

*Accusé d'avoir détourné 38 millions de francs comoriens, le député Issa Soulé nie en bloc ces accusations, preuves à l'appui. Pour lui, il y a eu deux virements effectués sur le compte de l'Assemblée de l'Union, dont le premier a servi à préparer le Hadj de certaines personnes et le deuxième, par accident du comptable de la fondation Mohammad Bin Rachid Al Maktoum, servi au fonctionnement du parlement. Une somme qui aurait été remboursée par l'Etat comorien à la demande de la fondation.*

L'affaire dite de détournement de fonds à l'Assemblée Nationale continue de faire couler beaucoup d'encre. Après les accusations du président de l'Assemblée visant le député Issa Soulé, accusé d'avoir utilisé 38 millions de francs comoriens, ce dernier nie en bloc ces accusations et a tenu à apporter des clarifications. Pour le député du Bambao, le pèlerinage cité dans le dossier n'est pas du tout un pèlerinage de parlementaire mais un pèlerinage de tierces personnes. « J'ai demandé à un ami de m'aider à faire le pèlerinage de certaines personnes et le financement de 17 projets d'école. Le Hadj en question n'était pas un hadj pour les parlementaires. Je ne suis pas habilité à le faire », précise le député Issa Soulé.

Après avoir obtenu l'accord, ce dernier a sollicité le président de l'Assemblée pour utiliser le compte et transférer l'argent pour plus de transparence dans l'affaire. « J'avais eu un accord avec IVE EXPRESS pour faire l'opération et l'argent devait être transféré sur son compte. Mais la fondation a refusé et c'est pourquoi j'ai demandé au président de l'Assemblée de m'aider. C'est par cette voie que j'ai obtenu le numéro de compte du parlement », poursuit-il.

Le 9 Aout 2017, le premier transfert a été effectué sur le compte de l'Assemblée de l'Union des Comores. Selon Issa Soulé, un chèque de 38 millions a été versé au nom d'IVE



EXPRESS, signé par le président de l'Assemblée. Faute de visa, ces personnes n'ont pas pu faire le hadj l'an dernier mais ça été relancé pour cette

année selon le député. « Je tiens à vous dire que les personnes retenues l'an dernier pour faire le hadj, vont le faire cette année », assure le député.

Le 17 Aout 2017, un deuxième virement a été effectué de manière accidentelle par le comptable de la fondation Mohammad Bin Rachid Al Maktoum. Après plusieurs tentatives pour savoir si le transfert avait abouti, le Parlement répondra par la négative. 25 décembre 2017, l'Assemblée, dans un courrier adressé à la fondation, confirmait que l'argent était bel et bien arrivé et qu'il avait été utilisé pour le fonctionnement de l'institution. La fondation a demandé en retour au Parlement de restituer l'argent sous peine de suspendre le financement des 17 projets et leur relation avec le Parlement comorien.

« C'était mon image et l'image du pays qui était en jeu. C'est pourquoi je voulais à tout prix restituer cet argent », dit-il. Après une rencontre avec le chef de l'Etat, ce dernier a ordonné à

son ministre des finances de faire le virement des 38 millions à la fondation Mohammad Bin Rachid Al Maktoum. « Un retour de fonds a été effectué le 6 mars 2018 et le 22 mars, la fondation a remercié le président de la République pour ses efforts mais aussi pour mon empressement de rétablir la situation », avance-t-il.

Le gouvernement avait pioché dans le budget de l'Assemblée pour restituer les 38 millions, ce qui explique l'arriéré de salaires de 3 mois des contractuels du parlement. Dans une lettre datant du 22 mai, le député Issa Soulé a demandé au questeur de l'institution un rapport d'exécution des 38 millions du fonds Mohammad Bin Rachid Al Maktoum viré accidentellement le 17 aout dernier.

Mohamed Youssouf

## DISSENSION AU PARTI RADHI

## Msaidie: "Notre parti n'a qu'une seule voix"

*C'est officiel, le Rassemblement pour une alternative de développement harmonieux et intégré (RADHI) rejoint la mouvance présidentielle. Devant la presse, Houmed Msaidié, secrétaire général du parti, soutenait les réformes constitutionnelles prévues par le président de la République. Il y a quelques jours, une partie des militants avec à sa tête Kamar Ezamane, laissait entendre le contraire. « Le Radhi s'inscrit pleinement dans le processus référendaire », a lancé d'emblée Houmed Msaidié devant la presse, hier.*

Cette conférence intervient quelques jours après la réunion tenue par de hautes personnalités du parti à Mbeni à la demande d'Aboudou Soefo et Kamar Ezamane Mohamed. Dans sa réponse au camp bis du Radhi, l'ancien ministre de l'intérieur dira que la décision est prise et qu'en aucun moment, « nous ne pouvons revenir en arrière. Toutes ces décisions ont été prises dans le premier congrès du parti (le 6

avril dernier), donc si certains membres veulent contredire ces décisions, qu'ils se retirent du parti comme moi je l'ai fait avec la CRC ».

Pour Msaidié, qui considère son parti comme démocratique, si le « oui » l'emporte au référendum, il se portera tout de même candidat pour affronter l'actuel président de la République. Pour Msaidié, le moment est mal choisi pour se retirer de la mouvance. Pour ce qui est du référendum, il dira que le projet figure dans les conclusions des Assises Nationales organisées en février dernier par le président de République et le mouvement du 11 août.

« Nous avons soutenu les Assises Nationales donc ne pas soutenir la mouvance dans les réformes qu'elle adopte serait de l'hypocrisie politique », auraient déclaré les cadres du parti, à en croire l'ancien vice-président de Mohamed Ali Soilihi aux élections présidentielles de 2016 et actuel chef de l'opposition. « Notre parti n'a qu'une seule voix donc une division ne sera ni bien vue, ni considérée, ni

réalisée ».

Questionné sur sa position face au gouvernement Azali, Houmed Msaidié a dit « ne rien attendre » de ce gouvernement contrairement aux conditions proposées par certains de ses partisans, d'où l'origine de ce conflit. « Je n'ai jamais demandé ni ne demanderai jamais de poste dans ce gouvernement car je n'ai pas voté pour lui. Toutefois, je soutiens le travail qu'il réalise notamment sur les

réformes, les compétences que ces dernières imposeront à la stabilité du pays et la force qu'elles attribueront aux partis politiques », a-t-il affirmé. Pour ce qui est du transfert des compétences de la Cour Constitutionnelle à la Cour Suprême, l'ancien député de Mitsamihouli-Mboudé a expliqué qu'il n'y a rien d'anormal ni d'anti-constitutionnel: « La cour s'est émasculée ».

A.O Yazid



## AGRICULTURE

# La FAO à la rescousse du CRDE de Simboussa-Mbadjini

*Patrice Talla Takoukam, le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) se trouve à Moroni du 3 au 9 juin. Il rencontrera les autorités et effectuera des visites sur le terrain pour constater les réalisations du gouvernement, appuyé par la FAO.*

Le Commissaire à la production de Ngazidja a reçu, mercredi 6 juin, le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aux Comores. Patrice Talla Takoukam est à Moroni du 3 au 9 juin pour rencontrer les autorités et effectuer des visites sur le terrain et s'enquérir des réalisations du gouvernement et appuyés par la FAO. Selon un communiqué publié hier par la Représentation de la FAO, les échanges avec le commissaire Amada Ivessi Ali ont porté sur un état des lieux de l'intervention initiée au Centre rural de développement économique (CRDE) de Simboussa à Mbadjini.

L'ancien CADER, qui n'était plus opérationnel depuis des années, a repris du service, entre autres, avec un appui de la FAO afin d'œu-

vrer pour l'amélioration de l'élevage dans la filière chèvre, la multiplication de semences vivrières résilientes et une meilleure gestion des poulaillers familiaux. La visite des deux personnalités sur le terrain a permis, mercredi, de découvrir les actions et installations mises en place pour l'amélioration de l'élevage de caprins et la reproduction de races améliorées de type Boer.

Il en est de même s'agissant de la production en pépinière de semences vivrières, plus particulièrement de la patate douce avec une forte valeur nutritionnelle, et de la banane. Les producteurs agricoles bénéficient de ces nouvelles semences produites au niveau de la station, en plus des formations en élevage et sur les techniques de multiplication de semences. « Les Comores, l'Exécutif de Ngazidja en particulier, sont reconnaissants des efforts déployés avec la FAO pour accompagner les paysans. Nous réaffirmons notre engagement pour la réussite de ce projet. Les bénéficiaires en disent le plus grand bien », indique le Commissaire Amada Ivessi.

« Il est aujourd'hui important de capitaliser sur les résultats tangibles



Mission FAO sur le terrain à Ngazidja

déjà acquis et de se lancer vers leur pérennisation », suggère-t-il. Pour sa part, le Représentant de la FAO est revenu sur « l'excellente et étroite collaboration avec les autorités et leur disponibilité durant toutes les phases du projet ». « Nous sommes aujourd'hui heureux de voir les résultats que nous avons pu atteindre ensemble. C'est un travail qui a été rendu possible grâce à l'engagement du Gouverneur de l'île, du commissariat, de l'équipe du

CRDE, mais aussi et surtout des producteurs agricoles de cette région », a dit Patrice Talla Takoukam. « Notre objectif commun est donc l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Petits Etats insulaires en développement », indique-t-il.

A cet effet, le Maire de Pimba souhaite que la FAO continue d'accompagner le CRDE et l'agriculture de notre région. Pour rappel, la sécurité alimentaire et la nutrition

sont parmi les domaines importants pour les Comores. A travers la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'initiative « Unis dans l'action », le Système des Nations Unies aux Comores a priorisé la nutrition au même titre que la promotion du genre, les jeunes, la résilience face aux risques de crises et de catastrophes.

Mohamed Youssouf

## UNIVERSITÉ DES COMORES

## Le ministère de tutelle ordonne la reprise des élections

*Le ministre de l'enseignement supérieur a ordonné, lundi, au comité électoral d'organiser les élections du président de l'université des Comores. Depuis presque un mois, le processus était suspendu par les autorités.*

Salim Mohamed Abderemane, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a reçu le corps universitaire en début de

semaine. Il appelle le comité électoral à établir un calendrier pour l'organisation des élections pour la présidence de l'Université des Comores. « Nous avons reçu du ministre, le mot d'ordre de mettre en place un calendrier électoral dans les plus brefs délais », a confirmé Hassane Youssouf, secrétaire du Syndicat national des enseignants de l'université des Comores (SNEUC).

Une probable issue à la crise qui frappe l'université depuis déjà un

mois. Joint par la Gazette des Comores/Hzk presse, Hassane Youssouf s'est réjoui de cette décision. Il promet des élections transparentes. Concernant les rumeurs sur le soutien du gouvernement à l'un des candidats, il dira : « Nous ne pouvons pas dire que les candidats n'ont pas d'appartenance politique mais tous sont conscients de l'autonomie de l'institution ».

Hassane Youssouf ajoute : « Certes, il y'a des soutiens venant de

toute part, mais aucune partie, gouvernement ou opposition, n'a montré son soutien à aucun des candidats en lice malgré certaines rumeurs qui qualifient Ahmed Ouledi comme le candidat du gouvernement et Abdoulhakim Mohamed Chakir comme celui de l'opposition ».

Dans La Gazette des Comores du 23 mai 2018, Hassane Youssouf exprimait sa crainte devant une situation explosive. Le syndicat

avait caractérisé alors la réaction du ministère « d'affront et de mépris ». La reprise des élections devrait apaiser la situation. Ahmed Ouledi et Achmet, les deux candidats du second tour, doivent remotiver les troupes pour espérer briguer le mandat de la présidence de l'université resté vacant depuis plusieurs mois suite à la démission de Said Bourhane.

A.O Yazid

## CRISE SISMIQUE À MAYOTTE

## Moroni propose son soutien

*Le gouvernement comorien prêt à porter son soutien à l'île de Mayotte, confrontée ces derniers temps à une crise sismique sans précédent après celle de l'insécurité. La proposition a été faite à l'ambassadrice de France à Moroni qui a rencontré le ministre comorien des affaires étrangères.*

Mohamed Soeuf El Amine ministre comorien des affaires étrangères dans une énième rencontre avec l'ambassadrice de France à Moroni fait la proposition d'aide aux mahorais confrontés à une crise sismique sans précédent. Dans ses échanges, M. Soeuf El Amine dit avoir avancé un

certain nombre de propositions. « Vous savez très bien que nous avons un observatoire pour le volcan mais aussi sur les problèmes sismiques dans notre sous région. Nous avons des experts qui sont ici et qui peuvent apporter un soutien à nos frères mahorais », a-t-il fait savoir.

« D'ailleurs ce fut une occasion d'échanger avec certains élus mahorais hier pour exprimer notre solidarité avec nos frères et sœurs. Et le conseil de ministres hebdomadaire a évoqué cette situation et des prières ont été recommandées au niveau des trois îles pour exprimer notre soutien », a-t-il poursuivi. Le chef de la diplomatie comorienne confirme à nouveau que le dialogue entre les

deux parties n'a jamais été rompu surtout dans la crise diplomatique marquée par la suspension par la France des délivrances des visas d'entrée en France. « Nous nous concertons régulièrement dans le cadre de la recherche d'une solution apaisée par rapport au problème qui oppose Moroni et Paris sur la situation de Mayotte. Une chose est sûre, depuis qu'on a établi ce cadre de négociations avec le ministre français des affaires étrangères, nous nous rencontrons régulièrement avec les fonctionnaires du Quai d'Orsay mais aussi avec l'ambassadrice ».

M. Soeuf El Amine assure qu'ils ont échangé sur les derniers élé-

ments par rapport aux discussions que nous avons eues récemment sur des propositions concrètes de sortie de crise. « Et ceci étant la question du visa est un non événement et d'ailleurs, vous avez vous même constaté que ceux qui veulent aller en Europe, il y a les accords de siège et peuvent se rendre en Europe. Et ceux qui veulent aller en France dans le cadre de l'Unesco ou de la francophonie la France ne peut pas leur refuser des visas », a-t-il fait savoir. Et d'ajouter : « mais les citoyens qui veulent se rendre en France pour des visites familiales, ça c'est un problème franco-français. Parce qu'ils vont en France sur invitation de leurs parents qui sont

français et qui sont établis régulièrement en France ».

Interrogé si cet arrêt de délivrance des visas a un impact particulier. « Cela n'a pas eu un impact, d'ailleurs cela va interpellier les autorités françaises dans leur politique de délivrance des visas. Si c'était une arme à utiliser contre les autorités comoriennes ou contre la population c'est où j'ai dit que c'est un geste inamical. Mais cela affecte beaucoup plus les familles franco-comoriennes qui sont établies en France », a-t-il rétorqué.

Maoulida Mbaé

MONDIAL DE FOOTBALL EN RUSSIE

Cinq ambassadeurs comoriens se sont envolés pour Moscou

Les représentants comoriens du Football pour l'Amitié, ce programme social et international de Gazprom pour les Enfants, ont pris l'avion hier pour la Russie, dans le cadre de l'édition 2018 du championnat du monde. Des centaines d'autres jeunes, venant de tous les continents, vont être répartis pour former plusieurs équipes de six joueurs, chacune encadrée aussi par un coach de 14 ans. Le tirage au sort aligne Riyad Ada au club « Roths Child's Giraffe » en compagnie d'autres jeunes des pays différents.

Officiellement, la délégation comorienne, attendue à Moscou dans les 72h, part des titres différents : Ahamada Jambaye, Tota Faharidine et Alifa Mohamed (délégues), Awale (jeune journaliste) et Riyad (jeune ambassadeur). En compagnie des centaines d'autres jeunes

footballeurs, le comorien Riyad sera intégré au Club Roths Child's Giraffe. Ses coéquipiers viendront particulièrement du Sud-Amérique, d'Asie et de Caraïbe. Le groupe est caractérisé par une multitude de langues. Ces joueurs communiqueront par un langage gestuel. Cinq jours avant le Mondial, un tournoi qui relève du «Football pour l'Amitié» opposera les équipes formées sur place. Les finalistes se confronteront en match de gala, en ouverture du duel inaugural de la grande rencontre (Russie # Arabie Saoudite), le 14 juin prochain à 18h, heure Comores.

Tu as ma bénédiction ! Riyad Ada sera l'avant-centre en pointe de RothsChild's Giraffe, constituée par d'autres jeunes de 14 ans, sélectionnés comme lui : Gardien de but

(Azerbaïdjan), défenseurs (Costa Rica et Sainte-Lucia), milieu de terrain (Kyrgyz Republic et Laos), enfin le jeune entraîneur (Nihzny Nougorod). La langue de communication sera certainement un langage gestuel. Le jeune attaquant comorien est joyeux : « Je suis très content. A cause du football, je voyage. Je vais connaître d'autres jeunes talents. Et l'occasion est belle. Je vais découvrir aussi de grandes vedettes, comme Mbappe, Neymar, Ronaldo, Messi, etc. ». Le conseil de son père Fundi Ada est motivant : « Triya, wutsi riye wutriya (marque des buts, n'aie pas peur de marquer). Un attaquant doit être opportuniste et un formidable buteur. Fiston, tu as ma bénédiction. Bon voyage ».

Bm Gondet

UPF-Comores

Communiqué

Le bureau de la section comorienne de l'Union de la Presse Francophone (UPF) apporte à la connaissance de ses membres que, suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 25 mai à Al-watwan, il a été décidé de procéder à des élections pour le renouvellement du bureau exécutif existant, dont le mandat est arrivé à terme. Ainsi, les dépôts de candidatures ont été ouverts depuis le 25 mai jusqu'au lundi 5 juin. Par décision du bureau exécutif, le calendrier a été reporté à deux jours de plus, donc au mercredi 6 juin.

Jusqu'à cette date, seuls trois candidats se sont manifestés, de manière formelle, en s'inscrivant sur la liste de candidature.

Poste de président : Toufé Maecha (rédacteur en chef Masiwa)  
Poste de chargé de communication : Sardou Moussa (journaliste Al-watwan)  
Poste de trésorier général : Nassila Ben Ali (rédacteur en chef Al-watwan)

Le bureau exécutif de la section comorienne de l'union de la presse francophone informe que les élections se dérouleront le lundi 11 juin 2018 aux locaux d'Al-watwan à partir de 9h00. Le scrutin prendra fin à 15h00 du même jour. Les résultats seront communiqués le même jour et publiés dans la presse le lendemain.

La section comorienne de l'UPF informe également ses membres que les trois candidats cités ci-haut ne compléteront pas le nombre des membres de bureau exécutif, fixé au nombre de quatre par le statut régissant notre organe.

Ainsi, le bureau exécutif a décidé de procéder aux élections du nouveau bureau, lequel aura la charge de procéder à des élections partielles pour le poste de secrétaire général de l'UPF-Comores, dans un délai ne dépassant pas les trente jours à partir du vendredi 15 juin.

Pour les élections du Président, Chargé de Communication et Trésorier Général de l'UPF-Comores, sont éligibles les membres ayant régularisé leur situation au sein de la section comorienne, en étant adhérent ou ayant rempli la fiche d'adhésion et s'acquitté du règlement conséquent. Les mêmes conditions s'imposent aux candidats et électeurs de l'élection partielle du poste de secrétaire général.

Moroni le 07 juin 2018,  
Le bureau exécutif



Union des Comores

Société Nationale des Postes et Services Financiers

AVIS DE VENTE DE VEHICULES

La SNPSF porte à la connaissance du Public qu'elle met en vente dans ses différents sites les Véhicules suivants :

- NGAZIDJA
- Véhicule immatriculé 571S73 Marque Toyota Hiace année de mise en circulation 2008
  - Véhicule immatriculé 889M73 Marque Peugeot Expert année de mise en circulation 2005
  - Véhicule immatriculé 154Q73 Marque Daihatsu TerioS année de mise en circulation 2007
  - Véhicule immatriculé 155Q73 Marque Daihatsu TerioS année de /mise en circulation 2007
  - Véhicule immatriculé 165V73 Marque Hyundai Elantra année de mise en circulation 2009
  - Véhicule immatriculé 655X73 Marque Hyundai Oli année de mise en circulation 2009
  - Véhicule immatriculé 656X73 Marque Hyundai Oli année de mise en circulation 2009
  - Véhicule immatriculé 883R73 Marque Kia Sportage année de mise en circulation 2008
  - Véhicule immatriculé 932Y73 Marque ZNA année de mise en circulation 2011
  - Véhicule immatriculé 868N73 Marque Renault Clio année de mise en circulation 2006
  - Véhicule immatriculé 880R73 Marque Kia Rio année de mise en circulation 2008
  - Véhicule immatriculé 882R73 Marque kia Rio année de mise en circulation 2008
  - Moto immatriculé 157AD 73 Marque MTR année de mise en circulation 2012
  - Moto
- ANJOUAN
- Véhicule immatriculé 581H71 Marque Daihatsu TerioS année de mise en circulation 2012
  - Véhicule immatriculé 162C71 Marque Mitsubish Pick up année de mise en circulation 2003
  - Véhicule immatriculé 819D73 Marque Daihatsu PICANTO année de mise en circulation 2007
- Moheli
- Véhicule immatriculé 963A72 Marque Isuzu année de mise en circulation 2008
  - Véhicule immatriculé 589B72 Marque KIA Rio année de mise en circulation 2011
  - Scooter immatriculé 0690/72

Les véhicules sont visibles à la SNPSF à partir du 10/06/2018 à (Moroni Port pour Ngazidja ; Habomo et Missiri pour Anjouan ; Mdjawaché pour Mohéli)  
Les déclarations d'intention sont à mettre sous enveloppe fermée avec la mention « vente du véhicule Numéro d'immatriculation ..... à ne pas ouvrir ».

Elles doivent être adressées à la responsable de la logistique (Moroni Port) pour les véhicules se trouvant à Moroni, à la Direction Régionale Anjouan pour les véhicules se trouvant à Mutsamudu et à la Direction Régionale de Mohéli pour les véhicules se trouvant à Fomboni .  
L'ouverture est fixée le 30/06/2018 en présence d'un huissier sur tous les sites.

N/B : le règlement de la vente s'effectuera en une et seule tranche de paiement.  
Le véhicule est vendu en l'état.

Moroni, le 05/06/2018

# La famille Mchangama

Première partie

## L'extraction du sable des plages

### Préservons le sable des plages pour protéger nos terres !

Le fils aîné Mchangama découvre de jeunes désœuvrés qui chargent du sable sur la plage. Il va leur parler.

#### Personnages :

**fils aîné Mchangama, Adjoint au Maire**  
**Ramasseur de sable 01**  
**Ramasseur de sable 02**  
**Bara, acheteur du sable**

**Fils aîné Mchangama:** Hé ! Que faites-vous là, sur la plage à charger votre camion avec du sable ?

**Sableur 01 :** Occupez-vous de votre mairie et laissez nous tranquilles. Ici c'est la plage, ça n'appartient à personne et nous faisons ce que nous voulons avec le sable ! Personne n'est venu au monde avec du sable de mer à sa naissance ! Ha, ha, ha !

**Fils aîné Mchangama:** Vous ne savez pas que c'est interdit de voler du sable comme vous le faites là ?

**Sableur 02 :** Ils vont nous enfermer si on ose prendre le sable de la plage ! Ha, ha, ha !

**Sableur 01 :** Quoi ils vont nous enfermer ? Nous enfermer nous ? On ne vole personne, on ne tue personne, même pas une mouche !

**Fils aîné Mchangama:** Alors essayez d'extraire le sable marin encore et vous allez voir ! On va vous envoyer en prison et vos familles seront bannies dans le village

**Sableur 02 :** Faites ce que vous voulez mais on n'arrêtera pas. Vous pouvez aller n'importe où et faire ce que vous voulez. Personne ne peut nous en empêcher, c'est notre seul moyen de gagner de l'argent et c'est déjà bien assez difficile comme ça de charger tout ce sable mouillé dans le camion sous le soleil !

**Fils aîné Mchangama:** Bon OK ! On se calme. Essayons d'être raisonnable et de trouver une solution.

C'est vrai, personne n'est venu au monde

avec du sable mais ce n'est pas pour ça qu'il faut détruire les plages !

**Sableur 01:** Mais ce n'est pas nous qui détruisons les plages, on prend juste quelques petits camions de sable. C'est les vagues qui détruisent les plages et qui emportent le sable dans la mer ! C'est pas nous !

**Fils aîné Mchangama :** Mais si, c'est bien vous ! Vous ne vous en rendez pas compte, c'est tout. Vous êtes les causes premières. Vous, avec vos pelles et vos camions, vous prenez le sable des plages pour le vendre ou pour construire des maisons. Tous les jours vous remplissez un camion par ci, un camion par là, puis encore un autre et un autre ! Vous enlevez l'épaisseur de sable par camions entiers. C'est un vrai danger pour la plage et pour toute la zone côtière !

**Sableur 02 :** Mais quel danger ? On n'est pas dangereux nous !

**Fils aîné Mchangama :** Avec tous vos voyages de camions, vous enlevez la couche de sable jusqu'aux pierres. Comme il ne reste presque plus de sable, alors les vagues emportent le peu qui reste et du coup les vagues arrivent jusqu'à la terre cultivable, là au bord des arbres et des champs, vous voyez ?

**Sableur 01:** Bon, c'est vrai que maintenant on vient sur cette plage parce que l'autre où on allait elle a presque disparu... Il ne reste plus que des gros cailloux et plus personne ne se baigne là-bas...

**Fils aîné Mchangama:** Vous voyez bien que j'ai raison !

Le peu de sable que vous et les autres voleurs de sable avez laissé est finalement

emporté par les vagues.

Ensuite, quand il y a une mer forte ou, pire, quand il y a une tempête les vagues emportent les terres cultivables qui sont fragiles. Et comme il va y avoir de plus en plus de tempêtes à cause du changement climatique, il faut que nous protégeons nos terres, nos champs et nos cultures.

**Sableur 01 et Sableur 02:** Ah, mais ça c'est grave !

**Sableur 01:** Vous voulez dire que parce que nous on prend du sable sur la plage, ça va réduire les récoltes ?

**Fils aîné Mchangama:** Mais oui ! C'est exactement ça ! Aujourd'hui ça arrive sur tout l'archipel des Comores. C'est la réalité et nous allons tous payer les pots cassés.

C'est pour ça que je vous demande d'arrêter de prendre le sable. C'est interdit, vous êtes en infraction et en plus, c'est dangereux !

**Sableur 01:** En infraction de quoi ? Et dangereux pourquoi ?

**Fils aîné Mchangama :** En infraction par rapport à la loi cadre de l'environnement aux Comores qui interdit "Le prélèvement de matériaux du rivage de la mer" et par conséquent l'extraction du sable puisqu'il se trouve sur les plages !

Et c'est dangereux parce que vous détruisez l'environnement côtier et l'environnement marin.

Il est encore temps pour nous de prendre un départharmonieux pour sauver notre village et je compte sur vous pour y participer activement avec les efforts que nous faisons nous aussi du côté de la mairie.

**Sableur 02 :** Mais vous à la mairie, comment pouvez-vous nous aider ! Nous n'avons pas de travail, il faut bien qu'on gagne de l'argent d'une façon ou d'une autre !

**Fils aîné Mchangama :** Alors dans votre petite tête, vous vous êtes dit que comme il vous faut de l'argent et que le sable est là, autant s'en servir ! La nature nous a offert un paradis sur terre mais vous ne vous en rendez pas compte. Cette plage est le seul endroit où nos enfants s'amuse. Et si on continue à extraire le sable ça va provoquer des dégâts environnementaux et permettre que les vagues attaquent les terres cultivables des champs et bientôt on ne pourra plus cultiver le long des côtes.

Je vous l'ai déjà dit : avec le changement climatique, les tempêtes vont être de plus en plus fortes et nous avons vraiment besoin du sable pour protéger nos côtes et amortir l'effet des vagues.

**Sableur 01 :** Monsieur, je comprends bien que ça va faire des problèmes dans quelques années, mais là, dans une heure, comment on va faire nous pour honorer la commande faite par Bara. Il veut construire la maison de sa grande sœur pour enfin célébrer son grand mariage ? Et vous n'êtes pas sans savoir que Bara est un colérique. Nous avons promis de lui vendre du sable. Il nous a même prêté son camion et il versé une avance de 10,000 francs plus 5,000 francs pour le gazole !

**Fils aîné Mchangama :** Et vous avez déjà dépensé l'argent ?

**Sableur 01:** On a juste dépensé 5,000 francs de gazole pour le camion...



LES COMORES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE TEMPS DE L'ACTION !

**AMCC**  
 ALLIANCE MONDIALE  
 CONTRE  
 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Union des Comores - Union Européenne  
 Un partenariat pour le Développement



Ce programme a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'équipe Projet de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique aux Comores et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne